

Compte rendu de la réunion fondatrice de la section régionale de l'APPEP de l'académie de Poitiers.

Cette réunion a eu lieu à Poitiers, le samedi 27 septembre 2008, de 14 h à 16 h 30.

Trois points étaient à l'ordre du jour :

1. la situation de l'enseignement de la philosophie dans l'académie, et au plan national.
2. les stratégies à mettre en oeuvre pour promouvoir notre association auprès de nos collègues.
3. la constitution du bureau de notre nouvelle section.

Nous n'étions, il est vrai, que quatre à cette réunion fondatrice, dont un Universitaire honoraire, M Vadée, et trois collègues en activité. Mais il faut savoir que ne sont recensés dans l'académie que 11 membres de l'APPEP, dont quatre en activité.

Deux collègues se sont excusés de ne pouvoir venir, mais ils sont dans l'incapacité de se déplacer, cela pour des raisons de santé. Il s'agit de M Jacques d'Hondt et de M Brochard. Un troisième, Jacky Mercier, nous a adressé un mot, dans lequel il regrettait de ne pas pouvoir venir, en raison d'un rendez-vous médical ce même jour. Il nous apprend, toujours dans ce mot, qu'il fait partie de l'APPEP depuis 30 ans. Parallèlement, M Mercier avait fondé avec deux autres enseignants une association, "qui se voulait libre - non rattachée à l'APPEP". Il s'agit de l'Association des professeurs de philosophie de l'académie de Poitiers, l'APPAP. Or cette association "ne semble plus exister". Dans le cadre de cette APPEP, M Mercier avait créé des "Ateliers de réflexion" et travaillé sur la pédagogie et la docimologie. M Mercier conclut son message par les mots suivants "Il y a 10 ans que je suis retraité, mais c'est avec plaisir que je m'efforcerai d'aider la nouvelle régionale, si toutefois on a besoin de moi."

M Dilberman explique que Brice Casanova, le Président de cette association régionale, l'APPAP, considère que cette dernière existe toujours. Pour autant, il ne manifeste aucune hostilité à notre égard, et a souvent rencontré notre propre Bureau National. L'APPAP semblait se diriger, avant de disparaître dans les faits, vers une sorte d'association avec nous, d'autant que l'APPEP avait fait disparaître un point de litige en permettant aux enseignants du privé sous contrat d'adhérer à notre association. M Vadée est frappé par le désir d'indépendance de cette APPAP à l'égard de l'APPEP. Ne s'agirait-il pas, au fond, d'anti-parisienisme ? Or, dans un pays jacobin comme le nôtre, compte tenu de plus des défis que nous allons avoir à relever, il est sans doute vain de se contenter d'une action purement locale. M Dilberman souligne cependant que le Président de l'APPAP nous a proposé d'agir de concert. Pour autant, M Casanova ne désire pas, pour l'instant du moins, adhérer à l'APPEP. Nous le recontacterons.

Selon M Dilberman, M Casanova met volontiers en avant son engagement local. Il n'hésite pas à se déplacer pour défendre des collègues. Mais M Vadée n'imagine pas que l'APPEP puisse refuser de défendre un collègue injustement mis en cause. Il demande une précision : notre association est-elle une fédération d'associations régionales, ou bien les Régionales ne sont-elles en réalité que des Section régionales d'une association unique ? C'est la seconde hypothèse qui est la bonne, lui répond M Dilberman.

La situation de l'enseignement de la philosophie dans l'académie, et au plan national.

Selon M Dilberman, la politique du ministère est de nous placer devant le fait accompli, d'où la pratique du secret, secret agrémenté de fuites diverses. On peut cependant distinguer sans peine trois traits saillants de cette politique : alléger l'école, afin de dégager des

économies budgétaires, un certain pragmatisme, ou utilitarisme, qui conduit à considérer la philosophie comme superflue ; et enfin un souci de faire des coups médiatiques, plus généralement l'accent mis sur la communication. Il s'agit de convaincre les familles que ces réformes se font dans l'intérêt bien compris des élèves.

Dans ces conditions, M Lahbib craint pour la spécificité de notre enseignement. Le cours de philosophie ne risque-t-il pas d'être transformé en cours de « com » ? Ne va-t-on pas profiter de l'introduction de la philosophie en classe de première pour la banaliser ? Il y a un risque sérieux de transformation, même larvée, en Culture générale. Et qu'en sera-t-il des horaires ? Est-on bien certain que la philosophie sera un module obligatoire dans toutes les séries ?

Il est curieux qu'au moment où l'on introduit des modules au Lycée sur le modèle universitaire (ou celui de l'Angleterre) l'Université se secondarise par certains aspects. Or, note M Dilberman, depuis plusieurs années, il y a plus de postes à l'agrégation de philosophie qu'au capes. Le gouvernement actuel reprend-il à son compte l'idée de faire intervenir les Agrégés à l'Université ? Ne va-t-on pas mettre sur pied une propédeutique après le baccalauréat ?

Selon Mme Guerraud-Berthelot, il s'agit peut-être tout bonnement de permettre aux Normaliens d'avoir des postes d'agrégés.

Giscard d'Estaing avait tenté en son temps de supprimer l'enseignement de la philosophie dans le secondaire, et cela avait suscité une levée de boucliers, Mais le sentiment est que cette fois-ci, il en irait autrement. Sauf si nous savions trouver les mots justes, et cela suppose le soutien d'une APPEP puissante,

Mme Guerraud-Berthelot et M Lahbib attendent donc avec une certaine appréhension les décisions du Ministère, qui tomberont en octobre.

En ce qui concerne la place de la philosophie dans la formation des maîtres, M Dilberman est frappé par la volonté obstinée de la direction de l'IUFM de Poitiers de rogner tout ce qui ressemble à de la philosophie dans la formation. L'idée, qui se veut pragmatique, semble être la suivante : il serait possible de parler dans une optique immédiatement pratique de thèmes comme l'autorité ou la pédagogie, sans s'embarrasser d'un point de vue. Ou encore, la direction semble persuadée que le seul fait de réfléchir interdit de comprendre la réalité, ou le terrain.

Par conséquent, les collègues de philosophie en IUFM sont en sous-service cette année. La coïncidence de ce fait avec la disparition des IUFM n'est pas de bonne augure pour l'avenir de la philosophie dans la formation des maîtres.

Les IUFM semblent donc bien condamnés. Le gouvernement a tout fait pour accélérer le calendrier, y compris essayer de mettre en place dès cette année des formations d'enseignants en dehors de l'IUFM. Dans tout ce flou, les Universitaires ont eux-mêmes bien du mal à suivre.

Le gouvernement veut-il remplacer à terme les concours actuels par un recrutement sur la base du master ? Ou bien l'agrégation sera-t-elle épargnée, comme certains indices pourraient le laisser croire ?

Contrairement à ce qu'on avait pu espérer, la disparition des IUFM ne va pas rééquilibrer la formation aux dépens de la vulgate pédagogue, ni au profit de la réflexion philosophique. Il est symptomatique que le principal syndicat pédagogue, le SGEN, ne s'oppose guère à cette suppression. En effet, cela permettra aux pédagogistes d'intégrer l'Université. De même, ceux des Directeurs d'IUFM qui ont un statut universitaire sont tout à fait prêts, et pour les mêmes raisons, à entériner la fin des IUFM.

M Dilberman note encore que les universitaires de Poitiers n'avaient pas bien saisi que les IUFM allaient disparaître. Ils ont appris avec un certain effarement que les Départements de l'université allaient devoir intégrer les personnels de l'IUFM, du moins ceux qui ont un statut

universitaire, en particulier les psychologues, les sociologues et les spécialistes des sciences de l'éducation.

Cela ruine bien évidemment le jeu et les stratégies ordinaires du recrutement, dont les « manoeuvres » commencent tôt dans l'année universitaire. Dans ces conditions, il ne faut pas espérer que les Prag (Professeurs agrégés enseignant dans le Supérieur), ni les Prce (Professeurs certifiés), de philosophie soient repris par la faculté. Trouveront-ils même un poste dans un lycée de l'académie, alors qu'on fait pression sur les philosophes en place dans les lycées pour qu'ils se reconvertisent ?

Les étudiants en IUFM commencent à s'inquiéter de cette situation ; on notera encore l'effondrement des candidatures aux concours d'enseignement.

Oui, dit M Vadée, mais cela ne concerne pas spécifiquement la philosophie. Certes, dit M Dilberman, mais il remarque qu'il y a fréquemment des cours de philosophie dans la formation des médecins, ou encore en faculté de sciences. Comment se fait-il alors que la philosophie disparaisse de la formation des maîtres ? Pourquoi cette hostilité, ou cette indifférence, à la philosophie, là où il est pourtant question de l'avenir intellectuel et culturel de notre pays ?

A ce propos, quelle sera la place de la philosophie dans une Université recentrée sur l'économie et la recherche scientifique de pointe ? On nous dit qu'aux USA, la recherche dans le domaine des Humanités est plus performante qu'en France. Pourtant, les universitaires de ce pays commencent à s'inquiéter des ravages des indicateurs. Ils poussent les universitaires à publier des livres sans grand intérêt, et sans lecteurs, uniquement pour améliorer leurs indices bibliométriques.

Quelles stratégies mettre en oeuvre pour promouvoir notre association auprès de nos collègues ?

M Vadée estime tout à fait possible de doubler nos effectifs. Il suffirait, en somme, que chacun d'entre nous convainque un collègue d'adhérer à l'APPEP. Mais ne peut-on pas être encore plus ambitieux ?

Aussi M Vadée propose-t-il de mettre sur pied des conférences, dont l'entrée serait payante, mais l'adhésion à l'APPEP entraînerait une réduction. Bien souvent, l'on a davantage de public en faisant payer qu'avec la gratuité. La médiathèque de Poitiers nous prêtera une salle sans difficulté.

De fait, M Maes, inspecteur de philosophie, jugeait la vie philosophique de l'académie un peu atone, et comptait sur nous pour la vivifier. M Vadée n'est pas d'accord avec ce diagnostic. Il existe une société poitevine de philosophie, qui invite des conférenciers de haut niveau.

M Lahbib nous apprend que le 21 et 22 octobre auront lieu dans son Lycée, le Lycée Merleau-Ponty de Rochefort, deux journées consacrées au centenaire de Maurice Merleau-Ponty. A ce colloque participeront des conférenciers de très haut niveau, comme Françoise Dastur ou Pascal Dupont, ou encore M Bimbeney. Lui-même, Olivier Lahbib, interviendra également.

Mais, en ce qui nous concerne, s'agit-il d'avoir beaucoup de monde, ou bien de cibler les collègues susceptibles d'adhérer ? Cela change beaucoup de choses quant aux thèmes abordés.

M Lahbib est spécialiste de Fichte. Ne pourrait-il pas intervenir sur un thème lié à cet auteur ? M Dilberman a travaillé sur Humboldt. Ne pourrait-il pas traiter la question de la culture chez cet auteur ?

Toutefois, après avoir examiné de nombreux thèmes, les participants s'orientent vers le sujet suivant : peut-il y avoir culture sans philosophie ?

M Dilberman a été contacté par M Marcireau, qui avait manifesté l'intention d'adhérer à l'APPEP, pour participer à une émission de radio, dont le thème serait : "à quoi sert la philosophie ?" Les deux sujets lui semblent liés.

M Dilberman n'est pas hostile à l'idée de faire une conférence sur un thème encore à définir. Mais pourquoi parlerait-il seul ? Ne faudrait-il pas plutôt proposer un cycle de conférences ?

Quant à lui, il avait plutôt réfléchi à des actions d'une autre nature. Ne pourrait-on pas s'appuyer sur les réactions que ne manquera pas de susciter l'annonce des réformes, pour imposer l'APPEP comme un acteur essentiel du débat local sur l'enseignement de la philosophie ? Nous pouvons participer systématiquement aux réunions en tant que membres de l'APPEP. Il est souhaitable également que nous organisions des réunions d'information décentralisées, dans une ville ou un département de l'académie. Bien entendu, il ne faut pas négliger de contacter les collègues par Internet. M Vadée dispose d'une liste de tous les enseignants de philosophie de la région. Il nous la communiquera, car cela nous aidera dans notre travail de démarchage.

M Dilberman peut-il convaincre les philosophes en IUFM d'adhérer ? Il n'y croit guère, vues les options pédagogistes de ses collègues. Mais peut-être pourrait-il demander à être associé aux innombrables réunions de l'IUFM en tant que Président de la Section ? Il s'attend cependant à des réactions, disons, difficiles de la part de la Direction ou des syndicats.

Qu'en est-il, demande M Vadée, des relations de notre association avec d'autres associations de spécialistes ? Y a-t-il des rencontres ? Oui, lui répond-on, il existe même une conférence des associations de spécialistes, où nous jouons un rôle actif.

Le paradoxe est donc le suivant : jamais notre association n'a été aussi nécessaire, et pourtant, son action pourrait être affaiblie par la baisse des adhérents.

M Vadée pense que M Bourdin, responsable à l'université du département de philosophie, pourrait adhérer à l'APPEP. Mais M Dilberman a contacté M Bourdin avant les vacances, et il n'envisage absolument pas d'adhérer à l'APPEP. En revanche, M Bourdin a assuré M Dilberman qu'il aiderait la section Régionale en cas de besoin.

M Vadée pense qu'il faut avoir recours à cette aide.

Mme Guerraud-Berthelot considère qu'il serait plus facile de recruter de nouveaux adhérents si nous disposions d'une sorte de profession de foi de l'APPEP. Il se trouve que M Dilberman avait soumis la question à M Perrier. La réponse est la suivante : les éditoriaux de M Aujaleu, le président de l'APPEP, peuvent tout à fait faire office de profession de foi. D'ailleurs M Dilberman en avait distribué un certain nombre lors des réunions d'harmonisation du baccalauréat 2008.

La constitution du bureau de notre nouvelle section.

M Vadée a une expérience réelle du travail de trésorier. Il accepte donc de jouer ce rôle dans notre section.

M Dilberman est candidat au BN. Dans ces conditions, la fonction de président de la Régionale s'impose presque à lui.

Mme Guerraud-Berthelot accepte la fonction de vice-présidente. Ainsi, notre bureau ne sera pas constitué uniquement d'hommes.

M Olivier Lahbib accepte la fonction qui est peut-être la plus lourde, celle de secrétaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.